

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 9 Janvier 2017

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

1 Avis sur le projet d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal	5 Subvention pour le séjour des primaires au printemps 2017
2 Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires – mandat au centre de gestion	6 Questions diverses : - contentieux EPTB – contestation redevance d'étiage : rejet de la requête - contribution SDIS
3 SIEM	
4 DM 4 en fonctionnement	

Par suite à la convocation du 3 Janvier 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 9 Janvier 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absent excusé: Christian Lallemand

Absents : Éric Chicault, Stéphanie Brasseur, Jérôme Sarrazin, Elvire Canlers.

M. Sylvain Rollet est élu secrétaire de séance.

Délibération n° 1 de Janvier 2017 : avis sur le projet d'élaboration d'un PLU intercommunal

A l'unanimité, Le conseil municipal émet un avis défavorable au motif que le PLU de Moncetz-Longevas a été adopté récemment et que la spécificité locale doit être maintenue au niveau communal.

Délibération 2 de Janvier 2017 : renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires

Lors du conseil municipal du 24 mai 2013, il a été donné mandat au Centre de gestion pour souscrire un contrat d'assurance groupe des risques statutaires. Ce contrat doit être renouvelé. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer à la procédure engagée par le centre de gestion ;

Délibération n° 3 de Janvier 2017 : SIEM

Avec l'entrée d'une communauté urbaine dans le périmètre d'action du SIEM, le Syndicat a dû réviser ses statuts. A l'unanimité, le conseil municipal adopte les statuts tels qu'ils ont été présentés par le SIEM.

Délibération n° 4 de Janvier 2017 : DM 4 en fonctionnement

Il y a lieu de procéder à une rectification du budget 2016, à savoir un virement de crédit de 1 € du compte 6558 du chapitre 65 sur le compte 66111 du chapitre 66. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 5 de Janvier 2017 : subvention pour le séjour des élèves de primaire.

Sollicité par la Directrice de l'école pour subventionner le déplacement des enfants du 22 au 24 mai afin de diminuer la dépense des familles, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer aux dépenses de transport à hauteur de 21,30 € par enfant, soit une dépense globale de 362,17 €.

QUESTIONS DIVERSES et TOUR de TABLE :

Mme le Maire fait part du résultat négatif de l'instance engagée sur la redevance d'étiage, informe du montant de la contribution pour le village versée au SDIS et rappelle la cérémonie des vœux fixée au 20 Janvier 2017 à 18h.

C. Tschambser précise que le projet des jeux pour enfants doit être revu rapidement pour une décision à prendre avant fin Janvier. Pour adopter les dossiers 2017 et la présentation des demandes de subvention, un conseil extraordinaire devrait avoir lieu d'ici la fin du mois de Janvier.

S. Rollet signale le déplacement des rochers installés sur les délaissés de la RN44.

Fait à Moncetz-Longevas le 11 Janvier 2017 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance :
Sylvain ROLLET

